

EDITO...



Le premier trimestre de l'année est marqué par la mise en œuvre des budgets communaux et intercommunaux. Cet acte traduit notre volonté d'aller de l'avant, détermine nos orientations.

Au-delà des engagements financiers que représentent les budgets de fonctionnement et d'investissement de la commune, qui seront injectés dans

l'économie locale tout au long de l'année, ces budgets 99 sont : **volontaristes, concertés et maîtrisés.**

Volontaristes : parce qu'ils impulsent une progression forte de l'investissement, se situent dans une perspective de modernisation ou d'adaptation de nos structures, dans une volonté de développement de l'activité et de l'habitat.

Concertés : puisqu'ils sont élaborés à partir de l'action des commissions, des remontées d'information de la population, des réalités du terrain, afin de mieux répondre aux besoins du quotidien de chacun de nous.

Maîtrisés : pour la quatrième année consécutive, la fiscalité communale a été bloquée au taux 0 et la redevance ordures ménagères ne subira pas d'augmentation pour les ménages.

Le maintien de la rigueur, la recherche de financements extérieurs, la renégociation de la dette sont les éléments essentiels qui ont servi à l'équipe des finances de maintenir ce cap.

Grâce à ces décisions nous continuerons durant l'année 99 à conduire une politique dynamique prenant en compte les besoins des saillagousains (le pôle d'animation sport expérimenté pour les jeunes aux vacances de Pâques en est un exemple) favorisant l'emploi (création de deux emplois-jeunes), assurant des investissements importants.

Ce qui a fait dire de ce premier trimestre à certains que "Saillagouse était en chantier" : en effet, ces premiers mois ont été le théâtre de nombreux travaux :

- réalisation des travaux à l'église,
- aménagement de la rue de la Prade,
- aménagement du lit de la rivière,
- réalisation de la prise d'eau de la Prade et de

l'espace aquatique,

- travaux sur la zone d'activités communautaire
- amélioration des réseaux d'eau...

Mais ce sera aussi durant toute cette année, la mise en chantier de l'assainissement de la gare et de la salle polyvalente vers le réseau principal par le "chemin rose", l'assainissement des Fontêtes, l'isolation de la salle polyvalente, l'enfouissement des lignes électriques, la réalisation d'une cantine et d'un pôle d'animation...

Les projets sont nombreux, l'équipe municipale poursuit son travail quotidien, pour, à la fois, améliorer le cadre de vie, mais aussi pour préparer SAILLAGOUSE aux défis du siècle prochain.

INFORMATIONS COMMUNALES

EMPLOIS-JEUNES

Depuis début mars deux emplois jeunes ont été recrutés dans des fonctions différentes : le sport et l'environnement.



Magali MALE, emploi jeune environnement a pour rôle principal d'être animatrice du tri sélectif. La population commence à adopter le principe du tri, mais de gros efforts restent à faire. Actuellement Magali effectue la distribution des sacs et cela va permettre d'avoir une approche avec les utilisateurs sur la pratique du tri.

L'organisation du concours "village fleuri" est également de son ressort.

Suite aux propositions du Conseil Municipal des Jeunes qui sollicitaient des animations sportives, Olivier BONNACIE a été recruté comme emploi-jeune sport.



Dès son arrivée il s'est mis à l'œuvre, il a diffusé un questionnaire auprès des enfants de l'école primaire et de leurs parents afin de cerner les besoins en matière de sport, l'opération "Bouge à SAILLAGOUSE" pendant les vacances de Pâques, en ont été les fruits.

Olivier s'efforcera de développer une écoute des besoins exprimés et de travailler en réseau avec les associations sportives. Nous leur souhaitons la bienvenue et bonne chance pour leurs différents projets.

ROUTE NATIONALE 116

Suite à l'affaissement de la falaise de THUES sur la Route nationale 116, des travaux de mise en sécurité ont été entamés.

Monsieur VALERE, Directeur Départemental de l'Équipement nous a fait part de l'organisation du chantier dont les points principaux sont:

- le chantier se déroulera du 29 mars au 9 juillet 1999
- il fonctionnera de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h, sauf week-ends et jours fériés
- les coupures de circulation dans la journée seront accidentelles et ne devraient pas excéder une heure,
- le chantier est prévu à cette période pour éviter toute gêne lors des grands flux de circulation de l'été 99.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population a eu lieu entre le 8 mars et le 2 avril 1999.

Il s'agit d'une photographie au 8 mars de la situation de la commune, de sa population.

Cette tâche a été difficile pour les agents recrutés pour cette opération: Madame Maryse LEROUX et Madame Brigitte FARRERO, sous la houlette du secrétariat de la mairie (la loi faisant obligation aux communes d'organiser ce recensement pour le compte de l'INSEE).



L'ensemble des personnes qui ont pris en charge cette opération et le Conseil Municipal remercient la population pour son accueil et le concours de tous. Les premiers résultats chiffrés provi-

seront connus durant le 2ème semestre 99.

C'est en 2000 que la population légale de référence sera connue définitivement.

Toutefois, les premiers éléments laissent apparaître malheureusement l'abaissement des effectifs du Nid Cerdan (- 60 entre 1990 et 1999) une population totale permanente stable.

Un recensement complémentaire pourra être sollicité après la réouverture de la DAS du Nid Cerdan et de la réalisation d'autres constructions.

BIENVENUE

• Tout d'abord, à Madame Sophie BERROGAIN, Sous-préfète de l'Arrondissement de Prades, qui nous a fait l'honneur de venir à SAILLAGOUSE à l'occasion de nombreuses réunions et de la visite de Monsieur le Préfet, dès son arrivée pour faire le point sur les dossiers du canton avec Georges ARMENGOL, Conseiller Général;

• Au Capitaine de Gendarmerie Christian DEVY, nouveau chef d'escadron en poste à Prades, en charge de notre gendarmerie qu'il a visité dernièrement.

• Au Capitaine Georges MARTY, nouveau responsable de la Compagnie des " Sapeurs Pompiers" de Cerdagne-Capcir, qui se débat avec l'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours pour s'installer sur le territoire de la commune, dans les mêmes conditions financières que son prédécesseur Gérard Barrère, qui a fait valoir ses droits à la retraite.

• A Monsieur FAYOLLE, nouveau responsable de l'Office National des Forêts qui nous arrive de Corse et remplace Patrice BASTOUL, parti vers les Iles.

• A Monsieur BARTHES Jean-François, agent principal des Douanes qui vient d'intégrer la Brigade des Douanes de Saillagouse.

• Bienvenue à tous ceux qui ont choisi de venir s'installer à SAILLAGOUSE, et qui n'ont pas été cités.

SPORT

La régie municipale de Saillagouse a décidé d'engager Olivier BONNACIE dans le cadre d'un emploi-jeune comme animateur sportif en milieu rural.

Son rôle sera de développer une écoute des besoins exprimés, de travailler en réseau avec les associations sportives de gérer les infrastructures sportives communales et de créer de nouveaux produits.

Dans l'immédiat, Olivier va s'attacher à faire vivre la salle polyvalente François Ester afin de la placer au coeur du dynamisme local.

Pour ce faire, certains objectifs ont été assignés:

- mettre en place des activités sportives durant les vacances (tout d'abord),
- créer une formule d'accès à la salle de musculation,
- gérer les réservations du tennis et du sauna,
- proposer des manifestations ponctuelles à la fois sportives, culturelles. . .

Puis dans le temps, Olivier souhaiterait élaborer de nouveaux produits et assurer la promotion de la commune vers l'extérieur dans le but de renforcer son image sportive, d'accueillir régulièrement des groupes attirés par la Cerdagne. Ceci renforcera d'autant l'économie locale. Un planning de fonctionnement des activités est à votre disposition à la Mairie et à la salle polyvalente.

Olivier BONNACIE: "j'espère vous rencontrer bientôt (si cela n'est pas déjà fait) pour vous faire partager une activité sportive".



CONCOURS "VILLAGE FLEURI"

Cette année, la commune de Saillagouse a décidé d'organiser le concours "village fleuri" ouvert à tous les résidents de Saillagouse, Rô, Védignans.

Deux catégories sont proposées :

- les jardins fleuris
- les balcons fleuris

Dans chaque catégorie, un prix de 1.000 Frs a été décidé et sera ainsi réparti :



- premier lot : une coupe + 500 Frs de bon d'achat
- deuxième lot : 250 Frs de bon d'achat
- troisième lot : 150 Frs de bon d'achat
- quatrième lot : 100 Frs de bon d'achat

Les bons d'achats seront valables pour une durée d'un an, et pourront être échangés, contre des fleurs, jardinières et autres chez des professionnels du jardinage. Un jury dont la liste sera communiquée, constitué par ces mêmes professionnels, examinera vos compositions florales entre le 15 et le 31 juillet. Seuls les éléments visibles de la voie publique seront pris en compte.

La municipalité, souhaite ainsi "fleurir Saillagouse" et le rendre plus agréable encore ; pour cela elle fait appel à votre imagination, à votre créativité, pour votre plaisir, celui de nos yeux et des séjournants qui durant tout l'été traverseront notre si beau village.

Pour participer, il vous suffit de remplir le bulletin d'inscription détachable ci-dessous ou de vous rendre à la mairie avant le 1er juillet 1999.



BULLETIN INSCRIPTION au CONCOURS « VILLAGE FLEURI »

NOM :

Prénom :

Adresse :

souhaite participer au concours "village fleuri" dans la catégorie :

Jardin

Balcon

coupon à retourner à la mairie avant le 1er juillet 1999

JUMELAGE

Le 14 Février, jour de la Saint Valentin mais aussi date officielle jumelage avec PLOUZEVEDE (Finistère).



Arrivés deux jours auparavant et logés chez plusieurs Saillagousains, une soixantaine de Bretons ont été accueillis. Repas le samedi midi au restaurant Planes, visite de la Cerdagne l'après midi et un dîner le soir où chants bretons et catalans se sont alternés, le tout dans une ambiance folle.

Le dimanche, une messe a été célébrée en l'honneur de ce jumelage, concrétisée par la plantation d'un if, symbole celtique d'éternité, dévoilement ensuite par les Maires des deux communes Mme CAILL et Georges ARMENGOL, de la borne kilométrique en granit, où l'on peut lire "14/02/99 Plouzévédé 1072 Km" suivi du protocole de jumelage signé par les représentants des deux comités de jumelage, Mme GEREMIAS pour Saillagouse et Mme KERNEIS pour Plouzévédé, ainsi que les deux Maires respectifs. Une magnifique médaille de la ville a été remise par Georges ARMENGOL à Mme CAILL, laquelle a remis à son tour une extraordinaire photo de la côte bretonne. A midi un repas toujours aussi convivial au Christiania a permis à tous de reprendre des forces pour affronter le Carnaval. La fête et l'amitié ont été les principaux acteurs de ce week end de la Saint Valentin.



DU NOUVEAU A L'OFFICE DU TOURISME

Le 4 mai 1999, l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative de Cerdagne a renouvelé son bureau. Mairie Gourc ne souhaitait pas se représenter, Sylvain Capiez a été élu au poste de président à l'unanimité des participants. Le nouveau président, après avoir vivement remercié Marie Gourc pour tout le travail effectué à la tête de l'Office, a précisé les objectifs de son action; développer le tourisme en Cerdagne en créant une synergie entre les différents acteurs que sont les municipalités, les commerçants, les hôteliers, les campings, les loueurs. Le touriste doit percevoir l'accueil en Cerdagne comme un ensemble cohérent, ouvert à lui rendre son séjour agréable et attrayant et surtout lui donner l'envie de revenir et de se faire l'ambassadeur de notre magnifique région.

UN NOUVEL ARTISAN-FABRICANT

Depuis début janvier, un nouvel artisan s'est installé dans notre village, il s'agit de Christophe de PASTORS, habitant depuis déjà quelque temps à Saillagouse. Christophe est ce que l'on appelle un mordu de la pêche à la mouche. Dès son plus jeune âge la pêche a été sa passion. Il transmet à d'autres son savoir faire en animant le G.P.S. (Groupement des Pêcheurs Sportifs). Il participe également à des compétitions nationales (classé 17ème en première division nationale). Il vient d'être retenu parmi les 10 premiers français pour constituer l'équipe de France de pêche sportive qui représentera notre pays en Tasmanie (Australie). De la fabrication des mouches pour le plaisir, Christophe a eu l'idée d'en fabriquer pour vivre. Après une étude préalable avec des grossistes de Toulouse et d'Espagne, ces derniers lui ont proposé de présenter ses collections de mouches dans les catalogues spécialisés, depuis les commandes se font de plus en plus régulières et viennent de toute la France. En plus, de la fabrication des mouches, il confectionne les cannes à pêche et vend également tout le matériel de pêche. Christophe organise des stages de pêche à la grosse truite en lac à partir de juin ainsi que des stages d'initiation pour les jeunes. Si vous souhaitez le contacter : 04.68.04.19.75.

LA GENDARMERIE RECRUTE

Force militaire chargée d'assurer la protection des personnes et des biens, la gendarmerie est une entreprise moderne qui emploie 98000 hommes et femmes. L'esprit d'initiative, le dynamisme, la disponibilité et le sens des relations humaines sont indispensables pour agir efficacement.

A leurs côtés, en 1999, 3000 jeunes de 18 à 26 ans pourront souscrire un volontariat dans la gendarmerie, d'une durée initiale de 12 mois renouvelable 4 fois. Ayant acquis une véritable expérience professionnelle, ils pourront accéder à une carrière dans la gendarmerie ou bénéficier d'aides à la reconversion. Ces volontaires remplaceront progressivement les appelés du contingent qui disparaîtront totalement d'ici 2002.

Pour toute demande de renseignements sur les carrières dans la gendarmerie, contacter la brigade territoriale la plus proche de votre domicile ou le centre d'information et de recrutement de la gendarmerie nationale implanté 4 boulevard Victor Hugo à Montpellier (04 67 12 39 99).

FACADES PIERRE

Améliorer le cadre de vie, développer l'identité de notre centre bourg sont les objectifs décidés par le Conseil municipal.

Dans ce but, une aide à l'aménagement des façades en pierre est possible pour les propriétaires, cette aide est plafonnée à 5.000 francs. Renseignez-vous en mairie.



LE NID CERDAN ?

Bien avant l'heure sur "l'activité des Etablissements Médicaux de Cerdagne", demandée par l'Agence Régionale d'Hospitalisation, le Nid Cerdan avait déjà réfléchi sur son devenir.

Le nombre d'enfants asthmatiques accueillis étant en baisse depuis 1993, le Centre avait atteint le seuil critique de fréquentation de 50% en 1997.

La Direction et le Conseil d'Administration de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie ont décidé d'étudier les possibilités de reconversion du Nid Cerdan dans d'autres Secteurs Médicaux ou Sociaux.

La mission des établissements des Caisses de Sécurité Sociale est avant tout de répondre à des besoins réels de santé publique.

Actuellement, les statistiques et enquêtes font apparaître que le secteur "Handicap Mental Adulte" est insuffisamment pourvu dans les Pyrénées-Orientales et que de nombreuses demandes d'accueil en M.A.S. sont insatisfaites.

De plus, la CPAM avait la volonté de maintenir un patrimoine immobilier récent et fonctionnel, et de maintenir les emplois occupés par 44 personnes.

C'est pourquoi, le Comité Régional d'Organisation Sanitaire a donné son accord pour la reconversion du Nid Cerdan, et son passage du secteur Médical au secteur Médico-Social.

La fermeture officielle de la Maison d'Enfants est prévue pour le 30 juin 1999, afin de permettre l'exécution des travaux d'aménagement et d'adaptation ainsi que la formation du personnel.

Si tout se passe dans les délais prévus, les travaux importants financés par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie devraient être achevés fin décembre 1999; et la nouvelle M.A.S., qui pour l'instant a gardé le nom de NID CERDAN devrait accueillir ses premiers résidents handicapés en janvier 2000.

Qu'est-ce qu'une M.A.S. ?

Les Maisons d'Accueil Spécialisées reçoivent des personnes handicapées n'ayant pas pu acquérir ou conserver un minimum d'autonomie et dont l'état nécessite une surveillance médicale et des soins constants. Les personnes accueillies en M.A.S. (que l'on nomme résidents) ont besoin d'une aide permanente pour les actes essentiels de la vie courante.

Au Nid Cerdan, les résidents seront des personnes ayant une déficience intellectuelle, un handicap mental ou des troubles mentaux stabilisés pouvant être associés à des déficiences motrices ou physiques.

Les M.A.S. assurent l'hébergement, la nourriture, l'aide et l'assistance que nécessitent l'absence d'autonomie, la surveillance médicale et des activités de vie sociale, d'occupation et d'animation, en vue notamment de procurer des acquis à ces personnes de les maintenir, ou de les améliorer.

Leur vocation primordiale est d'accueil à temps complet mais elles peuvent pratiquer l'accueil de jour.

Ainsi, le Nid Cerdan accueillera 30 résidents en internat et 5 résidents de jour. Ces personnes des 2 sexes âgées de 20 à 60 ans y séjourneront en permanence.

Parmi les familles en attente de trouver une place pour un de leur membre dont le handicap très lourd correspond à ceux énoncés ci-dessus et dont la nécessité de placement en M.A.S. a été reconnue par la C.O.T.O.R.E.P.,

- priorité sera donnée à celles qui résident en Cerdagne ou à proximité,
- ainsi qu'à certaines personnes déjà placées dans d'autres établissements et qui pourront ainsi être rapprochées de leur famille.

Le nombre d'emplois prévus sera identique à celui de la Maison d'Enfants. Quelques personnes actuellement en poste ayant choisi, soit un reclassement à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Perpignan, soit un départ compte tenu de leur âge, le Nid Cerdan sera amené à réembaucher afin de pourvoir des postes vacants d'Aide Médico Psychologique diplômé. (A.M.P.).

Ainsi, cette fermeture et cette reconversion, permettront d'assurer la pérennité de l'Etablissement et seront génératrices d'emplois.

Dans le cadre de la collaboration du Réseau Sanitaire et Social, en convention avec le Centre Hospitalier Spécialisé de Thuir, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a mis à la disposition du secteur psychiatrique couvrant la Cerdagne, une partie des locaux du Nid Cerdan qui n'étaient pas nécessaires à la M.A.S., pour exercer les activités d'un C.M.P. (Centre Médico Psychologique) et du C.A.T.T.P. (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel).

Bien que cohabitant, la structure M.A.S. et la structure C.M.P./C.A.T.T.P. exerceront des activités différentes et fonctionneront de façon séparée et en totale autonomie (employeur, personnels, accès, accueil, téléphone, locaux, seront distincts).

Sylvain Morère, Directeur

CARNAVAL 99

Le carnaval a eu lieu, cette année encore, pour la St-Valentin 13 et 14 février. Notons le caractère exceptionnel de Carnaval, puisque se déroulait parallèlement le jumelage de Saillagouse avec la commune bretonne de Berven-Plouzévédo. Il faut préciser que nos amis bretons ont participé activement et joyeusement au Bal Masqué du samedi soir, et à la cavalcade du dimanche. Une large place leur avait été réservée, puisqu'un char a été tout particulièrement préparé pour ce jumelage. C'est ainsi que nos chers Bretons, un peu frigorifiés, mais enthousiastes, ont animé le défilé, venant grossir les rangs des Saillagousains et autres Cerdans.

Ont largement contribué au succès de ce Carnaval, les enfants des écoles Maternelle et Primaire, sous la houlette de leurs enseignants. Ils ont réalisé des dessins, des drapeaux sur le thème de l'Europe, des coiffes catalanes et bretonnes.

Ont participé au défilé :

- Le centre de Vol en Montagne de Sainte-Léocadie et Err, tous deux fidèles au rendez-vous, ainsi que Bourg-Madame pour la première fois.

- Un groupe de jeunes percussionnistes amateurs, qui a contribué à l'ambiance sonore, tout autant que l'habituelle Fanfare de Vinça.

C'est ainsi que, sous un magnifique ciel bleu, et par une température un peu "frisquette", 6 chars tirés par des tracteurs dont il faut remercier et les propriétaires et les conducteurs vigilants, se sont ébranlés, à la suite d'une ravissante coccinelle toute guillerette, qui semblait annoncer le printemps. Une chenille ondulante au gré de la fantaisie des enfants qui la composaient, accompagnait les chars. Après la cavalcade dans les rues du village, le traditionnel goûter a eu lieu dans le préau, comptenu des conditions atmosphériques, et une chaleureuse ambiance a régné jusqu'en fin d'après-midi.



Le Comité d'Animation remercie d'ailleurs les nombreux participants (enfants et parents) à ce défilé, si riche de couleurs, de déguisements variés. Il remercie aussi chaleureusement le Club du 3ème âge pour avoir prêté sa salle et aidé à la confection des fleurs, ainsi que toutes les personnes, trop peu nombreuses hélas, qui ont œuvré pendant plus de 1000 heures à l'organisation de ce carnaval et à la confection de 8000 fleurs par ailleurs quelque peu récalcitrantes à la colle, en raison de la température polaire qui régnait dans le hangar des chars.

Un petit regret cependant... Dommage que nos veillées si actives et si gaies n'aient pas attiré plus de volontaires ! Bien sûr c'est dur de quitter sa douillette maison et d'affronter le froid. Mais quoi de plus sympathique que de partager quelques heures dans la bonne humeur et l'accueil de tous, pour réaliser une œuvre modeste certes, mais commune et destinée avant tout à mieux se connaître, à resserrer les liens.

La fête commence dans sa préparation même, et elle n'a de sens et elle n'est possible à réaliser que si elle procure du plaisir au plus grand nombre.

CARNAVAL 1999 est mort !

CARNAVAL 2000 vivra si vous le voulez et si plus de personnes participent à sa conception et à sa réalisation.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

FISCALITE COMMUNALE ET PROJETS ABORDES EN CONSEIL MUNICIPAL A L'OCCASION DU VOTE DU BUDGET

La dernière réunion du Conseil Municipal a été l'occasion de voter le budget communal, de confirmer la volonté des élus communaux vers la modernisation de notre commune, de créer autour de la place de l'Église, du lotissement " La couloumine " et l'espace de loisirs, un véritable " centre de vie " du chef lieu de canton, prenant ainsi en compte les désagréments de cette véritable artère, source d'activité pour les commerces liés à la circulation routière.

Tenter de développer l'activité en se servant de ce cordon ombilical qu'est la route nationale 116 qui voit passer plus de 1,5 million de véhicules par an, et garantir la tranquillité, la sécurité, la qualité de vie des habitants, des séjournants, telle est l'équation difficile à résoudre pour les élus saillagousains.

Ce pari ne pourra être réussi sans la participation constructive de tous, des réunions vont être prévues rapidement à cet effet avec la Direction Départementale de l'Équipement chargée d'une étude, et l'aide financière de nos partenaires Europe, Etat, Région et Département sera sollicitée.

1998 a permis de mettre en chantier au tout début 99 une partie du centre du village, avec entre autres, la mise en sécurité des berges du Sègre entre le Pont de Védignans et la passerelle allant à l'Espace Loisirs. L'aménagement de cette traversée favorisera la qualité piscicole de la rivière et la mise en valeur de toute la rue de la Prade.

1999 permettra à la fois :

- de mettre en route les études nécessaires au développement et à l'aménagement de l'espace loisirs, et à la mise en sécurité de la traversée du village
- de procéder aux achats de la maison "Bertrand" et de prévoir l'aménagement de la Colonie Notre Dame
- de réaliser l'aménagement de la prise d'eau permettant l'arrosage et la desserte du canal de la Prade
- d'améliorer l'espace loisirs avec la création d'un "espace eau"
- de lancer la troisième tranche de valorisation de l'Église Sainte Eugénie comprenant les façades sud et ouest, la mise aux normes électriques
- de lancer la révision du Plan d'Occupation des Sols
- de préparer les projets de l'an 2000, dans le cadre des orientations fixées (promotion touristique, amélioration du centre bourg et des infrastructures, développement de l'habitat...).

C'est près de 4 millions d'investissement qui seront encore cette année injectés dans l'économie locale, auprès des entreprises par notre collectivité.

C'est grâce au souci permanent d'une gestion plus efficiente, que cette politique d'investissement a pu être pérennisée, sans augmentation des taux d'imposition des taxes (taxe d'habitation, foncier, foncier non bâti...) et cela pour la quatrième année consécutive, ainsi que des redevances (ordures ménagères,...). Ce pari a pu être tenu grâce aux moyens mis en œuvre pour obtenir de bons équilibres financiers:

- Augmentation depuis quatre ans de l'excédent des recettes sur les dépenses provenant de la gestion rigoureuse des dépenses (politique d'achat encadrée, suivi des chantiers, contrôle des travaux par la présence quasi permanente des commissions d'urbanisme et des travaux . . .).
- Refinancement une nouvelle fois de la dette prenant en compte la diminution des taux actuels sans rallonger la durée des emprunts.

- Gestion au jour le jour des recettes qui a permis de mieux établir les échéanciers et les travaux.

Autant d'éléments favorables, qui, en toute modestie, n'ont été possibles que grâce à l'engagement de l'équipe municipale, mais aussi de ses collaborateurs, et qui permettront de lancer dès l'année prochaine, des programmes d'investissement importants, tout en améliorant le service à la population.

Le budget communal primitif 1999 :

- un impôt foncier bâti
- une taxe d'habitation
- un impôt foncier non bâti
- une redevance ordures ménagères

à taux + 0 %

Le Budget communautaire primitif 1999 :

- une taxe professionnelle à -12,5 % par rapport à 98.
- S'ajoutent à cela, l'abattement sur la part salariale, prévu par les mesures gouvernementales.

TRIER C'EST BIEN, BIEN TRIER C'EST MIEUX !

Faire du recyclage, c'est aussi protéger notre environnement. Pour que le recyclage soit possible, le tri au départ doit être respecté. Pour preuve, au niveau du SIVOM, en janvier et février 50% des déchets triés ont été rejetés par le centre de recyclage, soit **5 tonnes** de plus à transporter sur Perpignan. Nous rappelons que le coût de ce transport s'élève à 700 F/tonne, soit une **perte de 3500 F** uniquement pour ces deux mois. Il est donc primordial de ce mobiliser pour trier mais aussi pour réduire le volume de nos poubelles traditionnelles. Pour diminuer ce



poids, les gravats et déchets verts (tonte de pelouse, coupe de rosier, etc...) peuvent être déposés, avec autorisation écrite de la mairie, à "Mirabau". Seuls ces déchets sont acceptés.

Quelques points clés pour la réussite du tri :

- les sacs plastiques ne sont pas admis dans les bacs bleus et verts,
- tout sac plastique fermé contenant des déchets triés ne peut être collecté pour le recyclage. Les déchets triés doivent être déposés "en vrac" dans le bac bleu,
- seules les barquettes en aluminium sont recyclables, celles en polystyrène ne le sont pas,
- les bouteilles d'huile alimentaire et petits emballages comme les pots de yaourt ou de crème fraîche sont à déposer dans votre poubelle habituelle,
- les cartons encombrants peuvent être découpés ou aplatis pour éviter tout débordement,
- tout emballage (boîtes de conserve, bidons de lessive, barquettes, etc...) ou papier très sale ne peut être recyclé et pourrait souiller le reste du conteneur.

En cas de doute sur un produit, consulter le guide de tri qui vous a été distribué, jeter ce produit dans votre poubelle traditionnelle ou contacter la mairie. Prochainement une animatrice de tri viendra chez vous pour répondre à vos questions mais aussi pour distribuer des sacs bleus et verts qui, nous l'espérons, vous faciliteront le tri.



A ne pas faire

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

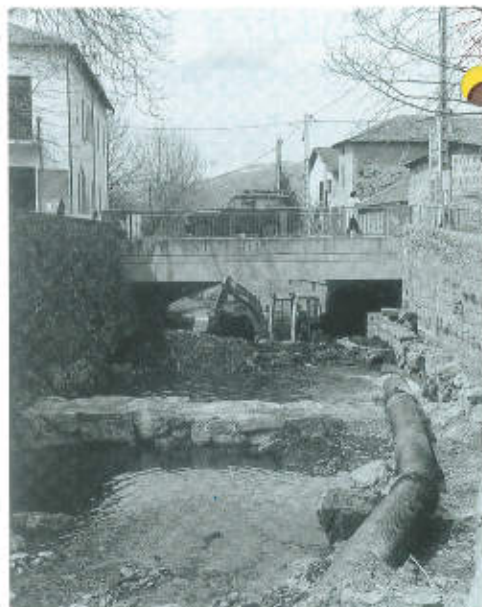
CURRAGE ET AMENAGEMENT DU LIT DU SEGRE

Depuis quelques temps, le centre de Saillagouse est le théâtre d'un bien étrange spectacle : on assiste à un ballet incessant de camions que charge une importante pelle mécanique. Et si on se penche vers le sègre, alors là, on s'aperçoit qu'une mini-pelle travaille sans relâche pour extraire des sédiments.

Il s'agit en fait d'un travail de prévention de crue qui se traduit par un curage du lit de la rivière. La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est la mairie de Saillagouse, quant au maître d'œuvre, il s'agit de R.T.M. (Restauration des Terrains de Montagne). Les travaux sont réalisés par l'entreprise COLAS. Le lit du cours d'eau a été rabaissé sous le pont de la R.N. 116 de 1 à 1,50 mètre. Les travaux ont été précédés d'une pêche électrique assurée par la Fédération Départementale de pêche, plus de 600 truites ont été capturées (dont une de 54 cm) et déversées à l'amont des travaux. Les travaux vont se dérouler sur une période de 50 jours ouvrables durant laquelle 1100 m³ de gravats seront enlevés et déversés à l'ancien tennis (R.N. 116) pour l'agrandissement du parking du cimetière. A cet effet, nous remercions très sincèrement Monsieur Colomer d'avoir permis la réalisation de cette opération.



Des seuils en blocs bétonnés seront réalisés dans le lit du cours d'eau, les prises d'eau pour les canneaux d'arrosage seront remises en état. Suite à ces rénovations le Sègre ne supporterait plus de dépôts de déchets tels que gravats, tonte de pelouse, coupe de haie et de rosier, feuilles sèches, etc... Les travaux s'intègrent dans un plan d'aménagement des berges du sègre jusqu'à la passerelle du "chemin rose" ainsi que la mise en place d'un éclairage public et la création d'un plan d'eau opérationnel en juillet 1999.



NOS ASSOCIATIONS

TOURNOI INTERNATIONAL DE FOOTBALL : ALTIFOOT 1999

La commune se joint au Club du F.C Cerdagne pour vous convier au tournoi ALTI-FOOT 1999 qui aura lieu du Samedi 22 Mai au Lundi 24 Mai. De nombreux terrains seront les lieux de matches au sommet pour les -13 et les -15 ans. Venez soutenir tous ces jeunes plein d'énergie sur les différents terrains de Saillagouse, Bourg-Madame, Font-Romeu, Osséja.

Les festivités débiteront le samedi 22 mai à 10 Heures à Bourg-Madame avec le défilé de l'ensemble des équipes pour s'achever le lundi 24 mai à Osséja pour les deux finales.

Notre commune accueillera des moments privilégiés de ce tournoi avec des rencontres au stade municipal le dimanche matin et lundi matin, une soirée de gala à la salle polyvalente F. Ester le dimanche 23 mai au soir. L'entrée sur tous les stades sera gratuite. Nous vous attendons nombreux, dans une ambiance conviviale pour soutenir nos "jeunes pousses".

OPERATION "BOUGE A SAILLAGOUSE

Votre commune a manifesté la volonté d'expérimenter la mise en place d'un pôle d'activités pour les jeunes durant les vacances de Pâques. Ce désir découle directement de l'analyse d'un questionnaire soumis aux enfants de l'école primaire et à leurs parents, afin de mieux cerner leur attente en matière d'animations sportives et culturelles. Ainsi, à travers les actions de son emploi-jeune sport, la commune a proposé, dans un premier temps, des activités sportives destinées aux enfants de 6 à 12 ans. Cette opération "Bouge à Saillagouse" s'est déroulée du 14 au 24 Avril. Les enfants ont pu s'adonner à de multiples initiations et de ce fait, découvrir des sports jusque là peu connus tels que le volley-ball ou le hand-ball.

Lors des pauses "goûters", certains ont accepté de nous livrer leurs premières impressions :

Florent : "c'est super, je m'éclate, les animateurs sont gentils"

Gaël : "c'est génial on apprend plein de sports avec les copains - Super !"

Sarah : "Ici c'est super - Le volley c'est bien mais un peu dur. Sympa les animateurs".

Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'écoute et de sérieux lors de ces animations et leur enthousiasme, implication a ravi les "encadrants". Cette opération, avec 25 inscrits est sans nul doute un réel succès, témoignant ainsi du besoin évident d'une organisation d'activités aussi bien pour les "petites vacances" que pour l'été. Après quelques retouches, en collaboration avec les enfants et les parents, gageons que cette initiative sera reconduite lors des vacances d'été, en l'élargissant aux adolescents.

U.N.R.P.A.

Comme de coutume la section U.N.R.P.A. (Union des Retraités et Personnes Agées de SAILLAGOUSE), vous fait part de ses activités : nos réunions sont toujours très animées principalement nos lotos très suivis par nos adhérents auquel se sont joint nos amis du comité de détente et loisirs de Dorres-Angoustrine-Villeneuve les Escaldes. De notre côté on se rend chez eux pour les lotos et goûter, des voyages sont organisés par les deux clubs. Le dimanche 2 mai ont été fêtés les trois anniversaires des 70 ans de Mme HUBERT, notre Trésorière, Mme PUIG et Mme MARIO, après un bon repas pris au Club réalisé par un traiteur, la journée fut clôturée par des danses et des chants, d'autres anniversaires seront célébrés en fin d'année.

Nous avons des joies mais aussi des peines, nous déplorons le décès de Mr Marcel DERRIEN et celui de notre centenaire Mme PUJOL adhérents depuis de nombreuses années.

Nous vous rappelons que nos lotos ont lieu tous les 15 Jours les mercredis après-midi.

NOS ASSOCIATIONS

LA CHORALE "LES CAMILLERES" EST REVENUE DU NORD !

Rappelons que la chorale vient de se déplacer dans le Nord-Pas-de-Calais sur l'invitation de la chorale des Mineurs Polonais de Douai que nous avons eu le plaisir de découvrir l'année dernière en cerdagne. Les meilleures choses ont une fin hélas !

C'est en effet avec regret que les choristes et les accompagnants ont quitté leurs hôtes du Douaisis après une semaine tellement chargée et tellement riche en émotions de toute sorte qu'elle équivaut à deux sur le plan affectif alors que, paradoxalement, elle est passée trop vite à notre gré.

Emotions effectivement à commencer par le changement anecdotique de TGV en gare de Lyon à la suite de la surchauffe des moteurs que menaçaient de prendre feu; mais soyons sérieux ! émotion plutôt en retrouvant nos hôtes avec lesquels des liens s'étaient tissés ici et qui n'ont fait que se renforcer singulièrement. Emotion également à la découverte d'un pays au charme certain qui ne mérite pas du tout l'image qui en est faite : verdure, pavillons fleuris, belles villes anciennes avec leurs façades imposantes de pierre ou de brique rouge, leurs églises gothiques et leurs beffrois élancés, lumières nacrées, coins de ciel bleu Cerdagne...



Emotion enfin au cours des concerts, des réceptions ou des banquets conviviaux qui suivirent.

Les Camilleres ont en effet donné trois concerts : à Douai, fief de nos hôtes, et dans deux villes avoisinantes, Quiéry La Motte et Montigny en Ostrevant sur invitation des chorales locales que nous avons eu le plaisir de découvrir et avec lesquelles nous avons fraternisé. Dans chaque cas, Les Camilleres, bien qu'à effectif réduit, ont obtenu un franc succès notamment lors de leur dernière prestation

devant un public nombreux et enthousiaste. Au cours de ce concert programmé pour la Sant Jordi, après l'interprétation précisée de *Senyor Sant Jordi*, les dames de la chorale, émues jusqu'aux larmes, ont eu la surprise de recevoir sur scène une belle rose, délicate attention des organisateurs.

Les réceptions qui s'ensuivirent, en présence d'édiles locaux, furent remarquables. Chaleureuses et animées elles se terminèrent fort tard dans la nuit.

Les Camilleres ont également été invitées à des excursions et visites fort intéressantes dans le pays : en premier la vieille ville de Douai, chargée d'histoire, dont le grand carillon du beffroi connu dans le monde entier (plus de 60 cloches de sonorité exceptionnelle) a permis de sonner notre mythique "Muntanyes de Canigó" (une grande première !), autour de Douai, le Centre Historique Minier de Lewarde et l'usine ultra moderne Georges Besse de Renault où sont montées les Méganes Scénic, le pays du charbon vaste plaine dominée par les terrils parfois aménagés (pistes de skis), la belle ville de Lille, une partie de la côte avec Calais et son musée de la dentelle, les maquettes du tunnel sous la manche, l'atterrissage des overcrafts, le cap blanc nez, Boulogne, etc...

Le point fort de cette semaine exceptionnelle demeure cependant les contacts fraternels et chaleureux avec tous ceux que nous avons cotoyé. Cette convivialité va droit au cœur et crée inévitablement des liens très forts. Ainsi le départ en gare de Douai, après un dernier chant exécuté dans le hall, fut un moment d'intense émotion et chacun souhaitait donner une suite à cet épisode.

Nous profitons de cette édition pour rappeler les prestations précédentes des Camilleres : Bellver (messe de mariage), Barcelone (rassemblement choral Sainte Cécile), Osséja (Poema de Nadal), Font-Romeu (Diada de Cerdanya), Saillagouse (messe de minuit, jumelage Saillagouse-Plouzévédé).

NOS AMIS LES CHIENS

La Loi n° 76-663 du 19 Juillet 1976 donne la définition des installations classées. Il faut distinguer celles qui comptent :

- plus de 50 chiens qui nécessitent une autorisation préfectorale avant travaux,
- de 10 à 50 chiens pour lesquelles une déclaration préfectorale avant ouverture est nécessaire,
- moins de 10 chiens qui n'ont besoin ni d'autorisation ni de déclaration.

Les deux premières relevant directement des Services Préfectoraux sont particulièrement suivies par la Direction des Services Vétérinaires.

Le troisième type d'installation, celui qui nous intéresse concerne tous les particuliers y compris les chasseurs, qu'ils aient un ou plusieurs chiens (9 au maximum).

Toutes les instructions ci-après concernant la réglementation sur la détention d'un animal sont prises en application de l'Arrêté Interministériel du 25 Octobre 1982 et des nouvelles dispositions énoncées par la Loi n° 99-5 du 6 Janvier 1999.

Lorsque ces chiens sont placés dans un chenil, certaines règles doivent être impérativement respectées. Ci-après un résumé des différentes règles :

- Le grillage de clôture doit avoir un minimum de 2 m de haut. Compte tenu de l'ensoleillement du département, le chenil doit être recouvert d'un cannisse afin de protéger le ou les animaux.
- La surface minimum du chenil doit être égale à 5 m² pour un chien. Pour tout chien supplémentaire cette surface sera augmentée d'un m². Ainsi deux chiens = 6 m²; cinq chiens = 9 m².
- une partie du sol doit être en matériau dur (ciment par ex.) avec une légère pente pour permettre l'écoulement des liquides, de sorte que l'animal n'ait pas les pattes en permanence dans l'humidité. L'autre partie en terre battue. Le tout maintenu dans un état de propreté impeccable, désinsectisé et désinfecté régulièrement....
- Chaque chien doit disposer de sa niche ou d'un abri genre cabanon suffisamment grand pour les accueillir tous, s'ils sont nombreux.....
- Une réserve d'eau fraîche (surtout par fortes chaleurs) en quantité suffisante doit être en permanence à leur disposition....

Il est rappelé qu'un chien doit rester à portée de voix de son maître pour éviter d'être en état de divagation, car le Maire a le droit de faire saisir tout chien errant dans sa commune pour le remettre à la fourrière.

Bien qu'aucun texte ne le prévoit, pour le bien de tous, il appartient au maître d'habituer son chien à utiliser les caniveaux afin de ne pas souiller les trottoirs.

En ce qui concerne les chiens de chasse maintenus en permanence dans un chenil pendant la fermeture de la chasse, leurs maîtres doivent prendre toutes dispositions pour les faire sortir régulièrement, à tour de rôle si nécessaire, pour leur permettre de courir et se dépenser un peu. Il est certain que cela est quelque fois difficile à réaliser du fait de certaines contraintes, mais il est indispensable qu'un effort soit fait dans ce sens. Ceci est capital pour leur santé et leur maintien en bonne forme.

Les chiens, quelque soit leur race et le service que leur maître attend d'eux (compagnie, garde, chasse) sont d'excellents compagnons. Même les plus aguerris comme les chiens de sangliers, si nombreux dans notre département, ont besoin d'un peu de chaleur humaine pour vivre pleinement leur vie. Les aimer c'est commencer par leur assurer un minimum de confort et d'hygiène. Le non respect de ces quelques règles législatives entraînera inévitablement des poursuites judiciaires pour mauvais traitement envers un animal à l'encontre des maîtres peu respectueux de leurs compagnons. La sanction, en application de l'article R. 654-1 du Nouveau Code Pénal, varie de 3.000 F à 5.000 F d'amende. Par ailleurs il ne faut pas perdre de vue qu'entre le mauvais traitement envers un animal d'une part, et, d'autre part, les sévices graves ou les actes de cruauté, la marge peut-être quelquefois très faible. La sanction pouvant alors être de 200.000 Frs d'amende et de deux ans de prison. (Loi 99-5 du 6 Janvier 1999 Art. 521-1 du nouveau Code Pénal).

IL ETAIT UNE FOIS EN CERDAGNE

La complainte du train jaune

Un soir d'automne, alors que je rentrais par le train sur Perpignan, je me suis assoupi, secoué par le chaos et bercé par le bruit si caractéristique du petit train jaune j'ai cru entendre la voix du petit train me raconter son histoire: une histoire triste faite de plaintes entrecoupées de sanglots. Il se plaignait de ne plus être aimé. Sur le moment, je ne comprenais pas les raisons de ce chagrin, j'essayai de le consoler en lui disant combien il était apprécié, mais celui-ci m'expliqua :

"Les habitants de la Cerdagne ne m'aiment plus, ils préfèrent leurs voitures, je ne suis plus envahi comme avant par des bandes de collégiens qui chahuyaient, parfois me martyrisaient mais que j'aimais bien; j'étais leur moyen de transport, j'étais utile, mes wagons résonnaient de leurs cris, j'étais heureux, ces jeunes me communiquaient leur joie de vivre. maintenant je suis bien seul, je traîne ma solitude de gare en gare mais ces arrêts sont-ils encore des gares ?

Les Catalans ne m'aiment plus, ils me bourent, certains soirs d'hiver, quand je moins flocon de neige sur Villefranche ces files de voitures bloquées au moindre décon de vent. Je me dis qu'il faut m'ignorer, me mépriser pour ne pas comprendre les services et les facilités que je pourrai leur accorder. Ils font bien des pétitions pour que je survive, pour que je continue à me promener dans la vallée mais être souvent seul, quel plaisir je peux avoir ? Quel crédit peut-on m'accorder ? La meilleure des pétitions n'est-elle pas de m'accompagner, de me soutenir, de me fréquenter plus souvent ?

Les cheminots et la SNCF ne m'aiment pas, au moindre problème sur le territoire, une grève m'empêche de circuler, comme si j'étais responsable des problèmes qui existent en France. Je ne suis qu'un petit train jaune plein de bonne volonté, s'il vous plaît ne me privez pas de ma promenade le long du Têt et du sol d'air vivifiant que je viens prendre sur le plateau. Je suis déjà bien souvent privé de correspondance quand les soirs d'été, j'abandonne mes passagers à Villefranche, ils n'ont comme solution que leur voiture pour redescendre vers la mer.

Les décideurs ne m'aiment pas beaucoup, ils ont bien quelques projets de modernisation mais tous manquent à mon avis d'ambition : je rêve de devenir un vrai train qui depuis Perpignan emmènerait directement les sportifs l'hiver sur les pistes de Cerdagne avec un forfait leur assurant le parking en gare de Perpignan, la correspondance vers les stations depuis les gares de Mont-Louis, d'Odeillo-Via, de Saillagouse, d'Err, les remontées mécaniques, et pourquoi pas le repas. Au printemps, en été et même en automne, j'emmènerai les randonneurs, les ramasseurs de champignons aussi bien dans les gorges de la Carança qu'au bord des lacs de Cerdagne. Je rêve de devenir un véritable vecteur du tourisme dans le Roussillon en servant de guide, en informant à l'aide d'une plaquette tous les passagers sur les curiosités de la région, les sites à visiter, les promenades à réaliser. Cette plaquette gratuite distribuée dès le départ à tous serait largement financée par la publicité des communes, des artisans et commerçants. J'envie mon cousin de Provence, le "Petit train des Pignes" qui de Nice à Digne trace joyeusement sa route le long du Var, passe des cols, longe des lacs, franchit des gorges à la grande satisfaction de tous ses passagers qui trouvent même entre deux trains le temps de déguster un bon repas dans une auberge signalée sur le guide offert au départ.

Heureusement, les touristes m'aiment bien. Je revis quand l'été, tous mes wagons sont envahis par les vacanciers avec une prédilection pour mes wagons découverts, je vibre quand au passage des tunnels j'entends ces cris poussés par la surprise d'une douche rafraîchissante, je souris discrètement quand à l'arrivée je contemple les nez rougis par le soleil. Oui les deux mois d'été me rendent ma joie de vivre mais ce maigre apport d'oxygène est bien faible pour me rassurer sur mon avenir."

Un dernier avis et je me réveillais à Villefranche: j'avais rêvé, mais si cette histoire était vraie?



DE LA CAVE AU GRENIER

- A vendre machine à écrire électrique
Tél : 06.09.12.97.37
- Recherche remorque auto
Tél : 04.68.04.77.30
- Recherche vieille charrette à foin d'antan
Tél : 04.68.04.72.89
- Donne machine à écrire manuelle
Tél : 06.09.12.97.37
- A vendre bleu de travail pantalons (42/44) + chemises
Tél : 04.68.04.75.50

CARNET COMMUNAL

NAISSANCES :

- Yannick VILARRASA, né à PERPIGNAN le 3 janvier 1999
- Asya INAN, née à PRADES le 1er février 1999
- Adam GONCALVES, né à PERPIGNAN le 11 février 1999
- Mina BOYER, née à PUIGCERDA le 11 février 1999
- Anthéa BARSELO, née à PRADES le 22 mars 1999
- Frédéric GRAELL, né à PERPIGNAN le 5 avril 1999

DECES :

- Mr Maurice BONNEVILLE, décédé le 4 février 1999
- Mme FOSSATI, décédée le 21 février 1999
- Mr Francis BUCK, décédé le 6 avril 1999
- Mme Jeanne ROCA Vve RAYNAUD, décédée le 15 avril 1999